

Produit Poly 90 Release Agent  
 Date de Révision 25/07/2017  
 Révision 1



## Fiche de Données de Sécurité (FDS)

### RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateur de Produit

**Nom du Produit** Poly 90 Release Agent  
**Synonymes, Noms de Négociation** Aucune information disponible.

#### 1.2 Utilisations Identifiées Pertinentes de la Substance ou du Mélange et Utilisations Déconseillées

**Utilisations Identifiées** Moulage sous vide.  
**Utilisations Déconseillées** Aucune utilisation déconseillée n'a été identifiée.

#### 1.3 Renseignements Concernant le Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

**Fournisseur** Renishaw plc  
 Brooms Road  
 Stone Business Park  
 Stone, Staffordshire  
 ST15 0SH  
 United Kingdom  
 +44 (0) 1785 285000 (during UK office hours 09:00 to 17:00 UTC).  
 msds@renishaw.com

**Personne à Contacter**

#### 1.4 Numéros Téléphoniques d'Urgence

**Numéros Téléphoniques d'Urgence** 112 / 15 ou numéro d'urgence local.

### RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la Substance ou du Mélange

**Classification (EC 1272/2008)**  
 Dangers Physiques et Chimiques Press. Gas - H280, Flam. Aerosol 1 - H222  
 Santé Humaine Skin Irrit.2 - H315, STOT SE 3 - H336  
 Environnement Aquatic Chronic 2 - H411

#### 2.2 Éléments d'Étiquetage

**Contient** Pas applicable.

**Étiquetage Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008**



**Mention d'Avertissement** Danger

**Mentions de Danger** H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
 H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de Prudence** **Prévention**  
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
 P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
 P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

**Réponse**

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

**Stockage**

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

**2.3 Autres Dangers**

Pour les préparations classées comme nocives en raison du danger en cas d'aspiration , il n'est pas nécessaire de les étiqueter « nocif » avec H304 si elles sont placées sur le marché dans des contenants aérosols ou des contenants munis d'un dispositif scellé de pulvérisation . (EU-Directive 67/548 Annexe VI 9.4).

**RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

**3.1 Substance**

Pas applicable.

**3.2 Mélanges**

Prénom	Identificateur de Produit	Reg. EU 1272/2008	%
pentane	CAS-No.: 109-66-0 EC No.: 203-692-4	Flam. Liq 2- H225, Asp. Tox - H304, STOT SE 3 - H336, Aquatic Chronic 2 - H411	30-60%
Naphtha (petroleum), hydrotreated light (benzene<0.1%)	CAS-No.: 64742-49-0 EC No.: 265-151-9	Flam. Liq 2- H225, Skin Irrit.2 - H315, STOT SE 3 - H336, Asp. Tox - H304, Aquatic Chronic 2 - H411	30-60%
carbon dioxide	CAS-No.: 124-38-9 EC No.: 204-696-9	Press. Gas - H280	1-10%

Le Texte Complet de Toutes les Mentions de Danger Est Disponible Dans la Section 16.

**Commentaires sur la Composition**

Les données présentées sont conformes aux dernières directives CE. Note H et P de l'Annexe I (67/548/EEC) applicable pour le naphta dans ce produit.

**RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS**

**4.1 Description des Premiers Secours**

**Informations Générales**

**Inhalation** Fournir les premiers soins, du repos, de la chaleur et de l'air frais. En règle générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, contacter obligatoirement un médecin. Obtenir une assistance médicale pour toutes brûlures ou lésions oculaires, indépendamment du degré de gravité apparent. Le personnel des premiers secours doit être conscient des risques qu'eux-mêmes encourent durant le sauvetage.

**Inhalation**

Si ce produit était inhalé et si des symptômes se produisaient, déplacer la personne exposée à l'air frais immédiatement. Si le sujet ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, fournir de l'oxygène. Obtenir une assistance médicale.

**Ingestion**

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette ou le récipient contenant le produit. Ne pas provoquer les vomissements ! Fournir de l'air frais, de la chaleur et du repos, de préférence dans une position assise confortable. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. En cas de vomissements spontanés, maintenir la tête baissée et/ou dégager les voies respiratoires.

**Contact Cutané**

Retirer la victime de la source de contamination. Retirer les vêtements contaminés. Sans délai, rincer la peau contaminée avec de l'eau. Bien laver la peau avec de l'eau et du savon doux. Consulter immédiatement un médecin si les symptômes persistent après le nettoyage.

**Contact Oculaire**

Ne pas frotter les yeux. Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer doucement les yeux à l'eau pendant au moins quinze (15) minutes, en soulevant les paupières supérieures et inférieures de temps en temps. Éviter de contaminer un œil intact. Obtenir une assistance médicale.

**4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Différés**

<b>Informations Générales</b>	
<b>Inhalation</b>	La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition. En cas de surexposition, les solvants peuvent déprimer le système nerveux central causant des maux de tête, vertiges, fatigue, faiblesse musculaire, somnolence et, dans certains cas extrêmes, perte de conscience.
<b>Ingestion</b>	En raison de la nature physique et de l'emballage de ce matériau, il est peu probable qu'une ingestion se produise. Peut provoquer des nausées, des vomissements, des douleurs abdominales et une irritation de la gorge.
<b>Contact Cutané</b>	Peut être légèrement irritant pour la peau. Les symptômes d'exposition peuvent inclure rougeur, œdème ou douleur.
<b>Contact Oculaire</b>	Peut causer irritation, rougeur et larmoiement.

#### **4.3 Indication des Éventuels Soins Médicaux Immédiats et Traitements Particuliers Nécessaires**

<b>Notes pour le Médecin</b>	Traiter selon les symptômes. En raison de la nature physique et de l'emballage de ce matériau, il est peu probable qu'une ingestion se produise. En cas d'ingestion : l'aspiration du produit ingéré ou régurgité peut causer de graves complications pulmonaires.
------------------------------	--

---

### **RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

---

#### **5.1 Moyens d'Extinction**

<b>Moyens d'Extinction</b>	Utiliser le moyen d'extinction adapté aux matériaux alentours. Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, mousse chimique ou eau pulvérisée.
<b>Moyens d'Extinction Inappropriés</b>	Ne pas utiliser de jet d'eau comme extincteur.

#### **5.2 Dangers Particuliers Résultant de la Substance ou du Mélange**

<b>Produits de Combustion Dangereux</b>	En cas d'incendie, des gaz toxiques (CO, CO2) peuvent se former. Du Fluorure d'hydrogène (HF) peut être formé sous l'action du feu.
<b>Risques Particuliers d'Incendie et d'Explosion</b>	Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50 ° C. INFLAMMABLE Une exposition au feu peut provoquer l'éclatement ou l'explosion des contenants.
<b>Dangers Spécifiques</b>	Des vapeurs dangereuses peuvent se former en cas de chauffage.

#### **5.3 Conseils aux Pompiers**

<b>Techniques Spéciales de Lutte Contre L'incendie</b>	Évacuer le personnel vers des zones sûres. Ventiler les espaces fermés avant d'y entrer. Évitez de respirer les vapeurs d'incendie. Se positionner contre le vent pour éviter les fumées. Lutter contre un incendie important ou avancé depuis une distance sécurisée ou un emplacement protégé. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants.
<b>Équipement de Protection pour les Pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un équipement de protection adapté et un appareil respiratoire isolant avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour les pompiers (y compris les casques, les bottes protectrices et les gants), conformément à la norme européenne EN 469, fourniront un niveau basique de protection pour les incidents chimiques.

---

### **RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

---

#### **6.1 Précautions Individuelles, Équipement de Protection et Mesures d'Urgence**

<b>Précautions Individuelles</b>	Porter des vêtements protecteurs tels que décrits dans la Rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Éliminer toute source d'inflammation. Fournir une ventilation adaptée. En cas de ventilation inadaptée, utiliser une protection respiratoire. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. Si nécessaire, évacuer les zones environnantes. Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Bien lire et suivre les recommandations du fabricant.
<b>Pour Les Secouristes</b>	Suivre les conseils de manipulation de sûreté et d'équipement de protection personnelle pour une utilisation normale du produit.

#### **6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement**

<b>Précautions pour la Protection de l'Environnement</b>	Ne pas déverser dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou les rejets incontrôlés dans les cours d'eau doivent être IMMÉDIATEMENT signalés à l'Agence de protection de l'environnement ou tout autre organisme réglementaire approprié
--	---

#### **6.3 Méthodes et Matériel de Confinement et de Nettoyage**

<b>Méthodes et Matériaux de</b>	Empêcher les fuites ou les déversements si cela peut se faire sans danger. Ventiler et
---------------------------------	--

**Confinement et de Nettoyage**

évacuer la zone. Éliminer toutes les sources d'ignition. Porter l'équipement de protection nécessaire.  
 Absorber les déversements avec un matériau absorbant non combustible, le sable. Garder la zone libre et exempte de sources d'inflammation jusqu'à ce que le produit se soit évaporé. Utiliser des outils ou des équipements anti-étincelles pour le nettoyage.  
 Toujours s'assurer que les déchets et matériaux contaminés soient collectés et enlevés de la zone de travail le plus vite possible dans un récipient convenablement étiqueté. Bien se laver après avoir déversé.

**6.4 Référence à d'Autres Rubriques**

**Référence à d'Autres Rubriques**

Voir la rubrique 1 pour les contacts d'urgence. Pour la protection personnelle, voir la rubrique 8. Pour l'élimination des déchets, voir la rubrique 13.

**RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

**7.1 Manipulation**

**Manipulation**

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Porter un équipement de protection individuelle approprié, tel que décrit à la section 8. Utiliser uniquement avec des conditions de ventilation adéquates. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque la ventilation est insuffisante. L'électricité statique et la formation d'étincelles doivent être évitées. Éviter tout contact prolongé ou répété.  
 Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation du produit. Ne pas porter de lentilles cornéennes. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après utilisation.

**7.2 Stockage**

**Précautions de Stockage**

Conserver sous clé et hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, de la lumière directe du soleil et des flammes nues. Entreposer dans le contenant d'origine, bien fermé, dans un endroit sec, frais, et bien aéré. Récipient sous pression : ne doit pas être exposé à des températures supérieures à 50° C Éviter tout contact avec des agents d'oxydation.

**Classe de Stockage**

Aérosols.

**7.3 Utilisation(s) Finale(s) Particulière(s)**

**Utilisation(s) Finale(s) Particulière(s)**

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Rubrique 1.

**Description de L'utilisation**

Utiliser uniquement selon les indications. Remplacer et serrer le capuchon après utilisation.

**RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**8.1 Valeurs Limites d'Exposition**

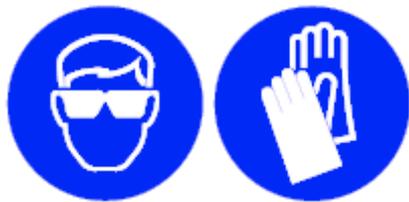
Composant	STD	TWA (8 Hrs)		STEL (15mins)		Remarques
pentane	WEL	600 ppm	1800 mg/m3			
pentane	NIOSH	120 ppm	350 mg/m3	610 (1) ppm	1800 (1) mg/m3	NIOSH
carbon dioxide	WEL	5000 ppm	9150 mg/m3	15000 ppm	27400 mg/m3	
carbon dioxide	NIOSH	5000 ppm	9000 mg/m3	30000 (1) ppm	54000 (1) mg/m3	NIOSH

**Commentaires sur les Ingrédients**

VLEP - Valeur limite d'exposition professionnelle - EH40/2005 Workplace exposure limits. L'institut national pour la sécurité et la santé au travail (NIOSH).

**8.2 Contrôles d'Exposition**

**Équipement de Protection**



<b>Contrôles Techniques Appropriés</b>	Fournir une ventilation adéquate, ainsi qu'une extraction locale adaptée, afin de garantir que la limite d'exposition au travail définie ne soit pas dépassée. Utiliser du matériel de ventilation antidéflagrant.
<b>Protection Respiratoire</b>	Lorsque l'évaluation des risques montre que les respirateurs purificateurs d'air sont adaptés, un respirateur à masque couvrant tout le visage, conformément à EN143, ainsi que des cartouches de respirateurs adaptées de rechange pour les contrôle d'ingénierie. Lorsque les aérosols sont en cours d'utilisation, employer des appareils respiratoires autonomes avec un filtre type AX ou un filtre combiné approprié (par exemple, AX-P3), en conformité avec EN 371. Si le respirateur est le seul moyen de protection, utiliser un respirateur à adduction d'air pur avec masque couvrant tout le visage. Utiliser des respirateurs et des composants testés et approuvés par les normes gouvernementales adaptées comme CEN (UE). Utiliser une protection respiratoire telle que spécifiée par un hygiéniste industriel ou tout autre professionnel qualifié. Changer les filtres régulièrement.
<b>Protection des Mains</b>	La sélection du matériau des gants dépend de la prise en compte des durées de pénétration, des taux de diffusion et de dégradation et de la concentration propre au lieu de travail. Lorsqu'un contact manuel est susceptible de se produire, le port de gants approuvés par les normes concernées (ex : Europe : EN374) est recommandé. Les gants doivent être inspectés avant utilisation. Matériau suggéré : Nitrile. Consulter le fabricant pour des conseils spécifiques sur le matériel. Jeter les gants contaminés après usage conformément aux lois applicables et aux bonnes pratiques de laboratoire.
<b>Protection des Yeux Visage</b>	Porter des lunettes de sécurité ou un masque facial pour éviter toute possibilité de contact avec les yeux. Utiliser un équipement de protection oculaire testés et approuvés conformément aux normes gouvernementales appropriées telles que la norme « EN 166 » (UE).
<b>Autre Protection</b>	Porter des vêtements adaptés pour éviter toute possibilité de contact avec la peau. Les vêtements de protection devraient être sélectionnés en fonction de la tâche à accomplir et des risques associés et devraient être approuvés par un spécialiste avant de manipuler ce produit. Les vêtements sélectionnés doivent être conformes à la norme européenne EN 943.
<b>Mesures d'Hygiène</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Respecter les normes d'hygiène courantes. Ne pas manger, boire ou fumer durant le travail. Conserver le récipient bien fermé. Laver rapidement si la peau est contaminée.
<b>Conditions de Traitement</b>	Vérifier que des systèmes de rinçage des yeux soient disponibles à proximité sur le lieu de travail.

## RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations Générales

<b>Aspect</b>	Liquide sous pression.
<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Odeur</b>	Solvant.
<b>Seuil Olfactif - Inférieur</b>	Aucune information disponible.
<b>Seuil Olfactif - Plus Haut</b>	Aucune information disponible.
<b>pH-Valeur, Solution Concentrée</b>	Aucune information disponible.
<b>pH-Valeur, Solution Dilué</b>	Aucune information disponible.
<b>Point de Fusion/Point de Congélation</b>	Aucune information disponible.
<b>Point Initial d'Ébullition et Intervalle d'Ébullition</b>	Aucune information disponible.
<b>Point d'Éclair</b>	< 0.01 °C
<b>Taux d'Évaporation</b>	Aucune information disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucune information disponible.

<b>Limite d'Inflammabilité - Inférieur(%)</b>	Aucune information disponible.
<b>Limite d'Inflammabilité - Plus Haut(%)</b>	Aucune information disponible.
<b>Pression de Vapeur</b>	Aucune information disponible.
<b>Densité de Vapeur (air=1)</b>	Aucune information disponible.
<b>Densité Relative</b>	0.7g/cm <sup>3</sup> @ 20.00 °C
<b>Masse Volumique</b>	Aucune information disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	Insoluble dans l'eau.
<b>Température de Décomposition</b>	Aucune information disponible.
<b>Coefficient de Partage n-Octanol/Eau</b>	Aucune information disponible.
<b>Température d'Auto-Inflammabilité (°C)</b>	>200 °C.
<b>Viscosité</b>	Aucune information disponible.
<b>Propriétés Explosives</b>	Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50 ° C.
<b>Propriétés Comburantes</b>	Aucune information disponible.

## **9.2 Autres Informations**

<b>Poids Moléculaire</b>	Aucune information disponible.
<b>Composé Organique Volatile</b>	Aucune information disponible.
<b>Autres Informations</b>	Aucune note.

---

## **RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

---

### **10.1 Réactivité**

<b>Réactivité</b>	Conserver à l'écart des matières incompatibles comme les agents oxydants, les acides et les alcalins.
-------------------	---

### **10.2 Stabilité Chimique**

<b>Stabilité</b>	Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F Protéger de la lumière directe du soleil.
------------------	--

### **10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses**

<b>Réactions Dangereuses</b>	Eviter les températures extrêmes.
<b>Polymérisation Dangereuse</b>	Ne va pas polymériser
<b>Polymérisation Description</b>	Pas applicable.

### **10.4 Conditions à Éviter**

<b>Conditions à Éviter</b>	Chaleur, étincelles, flammes nues, températures extrêmes et lumière du soleil directe.
----------------------------	--

### **10.5 Matières Incompatibles**

<b>Matières Incompatibles</b>	Éviter tout contact avec les agents oxydants, les alcalins forts et les acides forts.
-------------------------------	---

### **10.6 Produits de Décomposition Dangereux**

<b>Produits de Décomposition Dangereux</b>	Du Fluorure d'hydrogène (HF) peut être libéré sous l'action du feu. L'action du feu peut libérer du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone et d'autres produits hydrocarbonés.
--	--

**RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

**11.1 Informations sur les Effets Toxicologiques**

<b>Informations sur les Effets Toxicologiques</b>	Pas d'informations toxicologiques pour le produit fini général.
<b>Toxicité Aiguë (Oral LD50)</b>	Aucune information disponible.
<b>Toxicité Aiguë (Dermique LD50)</b>	Aucune information disponible.
<b>Toxicité Aiguë (Inhalation LD50)</b>	Aucune information disponible.
<b>Lésions Oculaires Graves/Irritation Oculaire</b>	Ce produit n'est pas classé dans la catégorie des irritants oculaires.
<b>Corrosion Cutanée/Irritation Cutanée</b>	Aucune information disponible.
<b>Sensibilisation Respiratoire</b>	Aucune information disponible.
<b>Sensibilisation Cutanée</b>	Aucune information disponible.
<b>Mutagénicité Sur Les Cellules Germinales</b>	Aucune information disponible.
<b>Cancérogénicité</b>	Aucune information disponible.
<b>Toxicité Spécifique pour Certains Irganes Cibles – Exposition Unique</b>	
<b>Exposition Unique</b>	Aucune information disponible.
<b>Toxicité Spécifique pour Certains Irganes Cibles - Exposition Répétée</b>	
<b>Exposition Répétée</b>	Aucune information disponible.
<b>Inhalation</b>	En cas de surexposition, les solvants peuvent déprimer le système nerveux central causant des maux de tête, vertiges, fatigue, faiblesse musculaire, somnolence et, dans certains cas extrêmes, perte de conscience.
<b>Ingestion</b>	En raison de la nature physique et de l'emballage de ce matériau, il est peu probable qu'une ingestion se produise. Peut provoquer des nausées, des vomissements, des douleurs abdominales et une irritation de la gorge.
<b>Contact Cutané</b>	Peut être légèrement irritant pour la peau. Les symptômes d'exposition peuvent inclure rougeur, œdème ou douleur.
<b>Contact Oculaire</b>	Peut causer irritation, rougeur et larmolement.
<b>Gestion des Déchets</b>	Lors de la manipulation de déchets, observer les précautions de sûreté concernant la manipulation du produit. Ne pas percer ou brûler, même lorsqu'il est vide.
<b>Voies de Pénétration Organes Cibles</b>	Aucune information disponible. Yeux, peau, système digestif, système respiratoire, système nerveux central.
<b>Danger par Aspiration</b>	Aucune information disponible.
<b>Reproductive Toxicity</b>	Aucune information disponible.

Prénom	LD50 Oral	LD50 Dermique	LD50 Inhalation
Naphtha (petroleum), hydrotreated light (benzene<0.1%)	>5000.00mg/kg Rat		

**RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**12.1 Toxicité**

<b>Toxicité Aiguë - Poisson</b>	Aucune information disponible.
<b>Toxicité Aiguë - Invertébrés Aquatiques</b>	Aucune information disponible.
<b>Toxicité Aiguë - Plantes Aquatiques</b>	Aucune information disponible.
<b>Toxicité Aiguë - Micro-organisme</b>	Aucune information disponible.
<b>Toxicité Chronique - Poisson</b>	Aucune information disponible.
<b>Toxicité Chronique - Invertébrés Aquatiques</b>	Aucune information disponible.
<b>Toxicité Chronique - Plantes Aquatiques</b>	Aucune information disponible.
<b>Toxicité Chronique - Micro-organisme</b>	Aucune information disponible.

Écotoxicité	Le produit contient une substance toxique pour les organismes aquatiques avec des effets à long terme.
Eco Toxicologiques Informations	Le produit contient une substance nocive pour les organismes aquatiques.

#### **12.2 Persistance et Dégradabilité**

Dégradabilité	Aucune information disponible.
Demande Biologique en Oxygène	Aucune information disponible.
Demande Chimique en Oxygène	Aucune information disponible.

#### **12.3 Potentiel de Bioaccumulation**

Potentiel de Bioaccumulation	
Facteur Bioaccumulation	Aucune information disponible.
Coefficient de Partage n-Octanol/Eau	Aucune information disponible.

#### **12.4 Mobilité**

Mobilité	Aucune information disponible.
----------	--------------------------------

#### **12.5 Résultats des Évaluations PBT et vPvB**

Résultats des Évaluations PBT et vPvB	Aucune information disponible.
---------------------------------------	--------------------------------

#### **12.6 Autres Effets Néfastes**

Autres Effets Néfastes	Aucun connu.
------------------------	--------------

---

### **RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

---

Gestion des Déchets	Lors de la manipulation de déchets, observer les précautions de sûreté concernant la manipulation du produit. Ne pas percer ou brûler, même lorsqu'il est vide.
---------------------	---

#### **13.1 Méthodes de Traitement des Déchets**

Méthodes d'Élimination	Éliminer les déchets et résidus conformément aux exigences des autorités locales et conformément à toutes les réglementations locales, nationales et internationales. Concernant l'élimination des déchets, utiliser un agent d'élimination des déchets industriels agréé.
------------------------	--

---

### **RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

---

#### **14.1 Numéro ONU**

Numéro ONU (ADR)	ONU1950
Numéro ONU (IMDG)	ONU1950
Numéro ONU (IATA)	ONU1950

#### **14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies**

ADR Nom d'Expédition	AEROSOLS,
IMDG Nom d'Expédition	AEROSOLS
IATA Nom d'Expédition	AEROSOLS, FLAMMABLE

#### **14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport**

ADR Classe	2.1
IMDG Classe	2+ - See SP63
IATA Classe	2.1

Étiquettes de Transport



#### 14.4 Groupe d'Emballage

ADR/RID/ADN Groupe d'Emballage	<none>
IMDG Groupe d'Emballage	<none>
IATA Groupe d'Emballage	<none>

#### 14.5 Dangers pour L'environnement

ADR	Oui
IMDG	Oui
IATA	Oui

#### 14.6 Précautions Particulières à Prendre par L'utilisateur

EMS	F-D, S-U
Code d'Action Urgente	A145 A153
Numéro d'Identification du Danger (ADR)	<none>
Code de Restriction du Tunnel	(D)

#### 14.7 Transport en Vrac Conformément à l'annexe II de la Convention Marpol106 et au Recueil IBC

### RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

#### 15.1 Réglementations/Législation Particulières à la Substance ou au Mélange en Matière de Sécurité, de Santé et d'Environnement

<b>Legislation Européenne</b>	Règlementation (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et rejetant les Directives 67/548/EEC et 199/45/EC, et modifiant la Règlementation (CE) n° 1907/2006 avec des modifications. Le format de la Fiche de données de sécurité du système international harmonisé des Nations Unies (Annexe IV) est appliqué en tant que l'Annexe II de REACH n°453/2010 du 20 mai 2010 modifiant la règlementation (CE) n°1907/2006.
<b>Code de Pratique Approuvé</b>	Note sur la directive concernant les limites d'exposition sur le lieu de travail EH40/2005.
<b>Évaluation de la Sécurité Chimique</b>	Aucune évaluation sur la sécurité chimique n'a été réalisée.

### RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

<b>Informations Générales</b>	Inhalation La fiche de données de sécurité est conforme à la Règlementation Reach (CE) n° 453/2010.
<b>Commentaires de Révision</b>	Il s'agit de la première édition.
<b>Date de Révision</b>	25/07/2017
<b>Révision</b>	1
<b>Fiche de Données de Sécurité Statut</b>	A approuvé.

#### Mentions de Danger en Pleine

<b>H225</b>	Liquide et vapeurs très inflammables.
<b>H304</b>	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
<b>H336</b>	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
<b>H411</b>	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>H315</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>H280</b>	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
<b>H222</b>	Aérosol extrêmement inflammable.

#### Avertissement

Ces informations concernent uniquement le document spécifiquement désigné et peuvent ne pas être valides pour des documents utilisés en combinaison avec d'autres documents ou dans tout procédé. Ces informations sont, à la connaissance de la société, justes et fiables à la date indiquée. Cependant, aucune garantie ou déclaration n'est donnée quant à leur justesse, leur fiabilité ou leur

exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier la convenance de ces informations à son propre usage particulier.